

RETRAITÉ·ES, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

PROJET DE DOCUMENT REVENDICATIF / ORIENTATION

> CONFÉRENCE NATIONALE DE L'UFR-FERC 2025

L'UFR-FERC inscrit sa réflexion et son activité dans le cadre des orientations de la Confédération Générale du Travail (CGT) :

Elle lutte pour la paix dans le monde et dénonce les affrontements entre les impérialismes. Elle combat la politique génocidaire de l'État d'Israël à l'égard des Palestiniens. Elle exige le cessez-le-feu immédiat dans le conflit Russie-Ukraine nourri par l'OTAN. Elle se prononce pour l'arrêt des conflits militaires sur toute la planète. Elle condamne les nouvelles pressions impérialistes des USA contre Groenland, Canada, Panama... Elle dénonce la guerre commerciale qui accompagne l'offensive de l'impérialisme américain.

Elle lutte contre Macron et son gouvernement qui favorisent partout le Capital et les très riches au détriment des salarié·es, au chômage ou à la retraite. Elle combat la militarisation de la France, et considère qu'il n'est pas admissible que les travailleurs-paie le réarmement en cours.

Elle se bat contre les répressions antisyndicales, et s'oppose à toutes les discriminations : immigré·es, LGBTQIA+... Elle lutte contre le racisme et la xénophobie, pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle condamne toutes les violences sociales : agressions policières, attaques contre les salarié·es d'où qu'elles viennent... et bien sûr les violences sexuelles.

Elle agit pour la protection de l'environnement en général, en particulier du climat et de la biodiversité. Cette action doit tenir compte sur toute la planète des



besoins sociaux, notamment ceux des populations pauvres.

L'UFR-FERC agit pour la défense des retraité·es dans le secteur de l'enseignement, de la recherche et de la culture :

1)- POUR UNE REVALORISATION SÉRIEUSE DU POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉ·ES

Les pensionné·es de la Fonction Publique de l'État ont perdu 12% de pouvoir d'achat entre 2012 et 2023 (DRESS). C'est l'effet de la perte en rapport à l'inflation, à l'augmentation de la CSG, et à la création de la CASA.

Au début 2025, il y a eu une revalorisation de 2,2% pour tous les retraité·es du public et du privé, en application du Code de la Sécurité sociale, qui cependant ne garantit pas une augmentation de notre pouvoir d'achat pour l'année 2025. Depuis des mois, le patronat et les politiques de droite et du centre s'en

prennent aux pensions. Pour réduire les déficits budgétaires, ils demandent en particulier la suppression de l'abattement fiscal de 10% sur le revenu des retraité·es. Ils relancent aussi le projet de capitalisation, ainsi que le rapprochement entre la CNAV et l'AGIRC-ARCO, qui peut favoriser la généralisation de la retraite à points.



A CONTRARIO, L'UFR-FERC REVENDIQUE :

> L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen et sur l'inflation, avec application au 1^{er} janvier

> Le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat depuis 2010 (10%), et la suppression de la CSG, de la CASA et de la CRDS.

> Le rétablissement des dispositions fiscales en faveur des retraité·es ayant eu des enfants

RETRAITÉ·ES, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

PROJET DE DOCUMENT REVENDICATIF / ORIENTATION



> CONFÉRENCE NATIONALE DE L'UFR MERCREDI 19, JEUDI 20 ET VENDREDI 21 NOVEMBRE

À Montreuil, salle Blumental.

> Le calcul des pensions des fonctionnaires doit continuer à se faire sur le principe de 75% de la moyenne des traitements des 6 derniers mois

> L'intégration des primes dans les salaires, que revendique la CGT, doit être prise en compte, pour tous les régimes, avec recalcul de la pension des déjà pensionné-es

> Pour la suppression de la décote, pour la retraite à 60 ans à taux plein avec 37, 5 annuités

2)- POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE INTÉGRALE

> Pour la suppression des exonérations de cotisations sociales.

La Sécurité Sociale Intégrale, avec un panier de soins de haut niveau rendrait inutile la protection sociale complémentaire.

Dans l'immédiat, dans le cadre du nouveau système de protection sociale complémentaire, nous revendiquons le plafonnement des cotisations des retraité-es à 5% des pensions avec une cotisation maximum de 150% de la cotisation d'équilibre, le reste étant pris en charge par l'État.

3)- POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION SOCIALE DES RETRAITÉ-ES PAR :

> L'intégration des retraité-es dans l'attribution des logements HLM et dans le bénéfice d'aides pour logements non HLM

> Le rétablissement des chèques vacances

> Des chèques restaurants et l'accès subventionné aux restaurants des administrations

> Des aides aux transports en commun

4)- POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'AUTONOMIE DANS LE CADRE DE LA BRANCHE MALADIE DE LA SÉCU

En 2050, les prévisionnistes estiment qu'il y aura en France 4 millions de personnes en perte d'autonomie, avec une grande majorité de retraité-es.

> Pour faire face, il faut créer 200 000 emplois à plein temps dans les Ehpad et les établissements spécialisés du secteur public, et 100 000 emplois à plein temps pour l'aide à domicile. Les salaires et les carrières de ces personnels doivent être revalorisés et prendre en compte la pénibilité et la qualification.

> Les services médicaux, que ce soit à domicile ou dans les établissements, doivent être pris en charge à 100% par la branche maladie de la Sécurité Sociale.

> Une aide à l'hébergement pour les retraité-es en établissements ou maintenus à domicile sur un critère de revenu. Cette disposition doit laisser un reste à charge supportable pour tou·tes.

> Ces mesures doivent servir de base à une Loi Grand Âge

5)- CONTRE LA RÉPRESSION SYNDICALE ET POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS

De nombreux·ses militant·es syndicaux·cales sont réprimé·es et attaqué·es en justice pour des motifs tels que prétendus : apologie du terrorisme, antisémitisme, entrave à la liberté du travail... Nous exigeons le respect des libertés pour tou·tes. Dans l'enseignement, la culture et la recherche, les libertés académiques sont menacées, pas seulement aux USA mais aussi en Europe et particulièrement en France.

Il est clair que nous n'obtiendrons pas satisfaction pour nos revendications sans la mobilisation des actif·ves et des retraité·es. Notre Confédération doit prendre rapidement des initiatives pour mobiliser les travailleur·ses dans l'unité, sur la base des revendications.



ferc.ufr@ferc.cgt.fr

Union fédérale des retraité-es UFR-FERC
FERC-CGT Case 544
93515 Montreuil Cedex